

MOT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

La saison hivernale étant à nos portes, je profite de ma chronique de décembre pour vous informer sur les sujets suivants :

Stationnement :

Nous vous rappelons que le stationnement de tout véhicule sur le chemin public est prohibé de 0h à 7h, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril.

Travaux de déneigement des rues :

Afin de ne pas nuire aux travaux de voirie, il est demandé de ne pas stationner votre véhicule en bordure de la rue. Cela ralentit les opérations de déneigement et en augmente les coûts.

Nous demandons votre collaboration afin de ne pas jeter ou déposer ou de permettre que soit jeté ou déposé de la neige sur la voie publique.

Finalement, nous tenons à vous informer qu'en vertu de la loi C-47.1 (loi sur les compétences municipal), l'article 69 permet aux municipalités de déneiger la voie publique et de projeter la neige sur les terrains privés.

Abri d'auto :

Déneigez toujours votre abri d'auto temporaire pour éviter qu'il ne s'effondre sous le poids de la neige. Toutefois, ne débroyez pas la toiture à partir de l'intérieur de votre abri. En cas d'affaissement, vous seriez écrasé par la structure.

Escaliers, portes, balcons et accès

Après une averse de neige, débroyez et déglacez soigneusement vos escaliers, portes et balcons, surtout s'ils servent d'issues de secours. Il est également essentiel de déneiger les voies d'évacuation jusqu'à la rue. Cette précaution sera très utile si vous devez quitter votre maison d'urgence.

Si vous utilisez des appareils alimentés au gaz (électroménagers, foyer, etc.), assurez-vous de toujours garder l'accès au réservoir libre de neige ou de glace.

Issues de secours

Toutes les portes de sortie d'un bâtiment et les voies d'évacuation jusqu'à la rue, doivent être déneigées et utilisables de manière sécuritaire.

FRIPERIE

La Friperie vous offre la chance de gagner un montant de 350 \$ en bons d'épicerie chez Provigo ou Maxi. Des billets à 2 \$ chacun ou 3 pour 5 \$ sont présentement en vente à la Friperie ou auprès de Mme Émilienne Albert au 418 939-2380 et de Mme Diane Jourdain au 418 939-2207. Le tirage aura lieu le 15 décembre 2018.

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre au 6 janvier inclusivement.

FADOQ

Souper de Noël le samedi le 15 décembre, au Centre Donald-Thibeault à 18 h. Menu traditionnel des fêtes. Pour les 18 ans et plus, apportez votre vin. Animation musicale en soirée.

LA VIE AU VILLAGE**ZEC DE BAIE-TRINITÉ**

Nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année à tous nos membres. Nous sommes très fiers des rénovations effectuées au camping de Baie-Trinité. Un grand chalet a été rénové et si tout se maintient nous continuerons l'an prochain pour un autre chalet.

Merci

M. Yves Audet ZEC de Baie-Trinité

CHORALE LE CHŒUR DE LA BAIE

La célébration de Noël (Messe de minuit) aura lieu le 24 décembre à 21h, avec la participation de la Chorale le Chœur de la Baie. Cet organisme vous invite cordialement à une prestation de chants non liturgiques avant la messe soit à 20h40. Bonne célébration.

René Poulin

**MAISON DES JEUNES
L'AUTHENTIQUE**

Erratum : L'activité de Noël qui se déroulera le 16 décembre de 13h à 16h au Centre Donald-Thibeault est exclusivement pour les enfants de 0 à 11 ans. Ces derniers doivent être résidents ou leurs parents doivent avoir une résidence secondaire dans la municipalité. À noter que ceux et celles demeurant à l'extérieur pourront tout de même y participer et ce, en communiquant avec Mme Maggie Papineau au 418-405-4474 avant le 13 décembre. Merci de votre collaboration.

Lison Lefrançois, coordonnatrice Maison des jeunes l'Authentique

**CONSEIL DE LA FABRIQUE**

Nous vous informons que par manque de fonds, l'église sera fermée cet hiver. Les messes et célébrations seront au sous-sol de l'église. Cependant, l'église sera ouverte pour les funérailles et pour Noël. Nous vous rappelons que nous avons besoin de vos généreux dons pour garder notre église ouverte.

L'horaire des messes et célébrations

24 décembre, célébration à 21h00

30 décembre, messe à 10h30

1 janvier 2019, célébration à 10h30

Le Conseil de la Fabrique

LA GUIGNOLÉE

La Guignolée s'est tenue le 6 décembre dernier. Encore une fois, ce fut un franc succès. À tous les donateurs, MERCI pour votre générosité. Cette activité ne pourrait avoir lieu sans la participation de nombreux bénévoles. Mille fois merci à chacun et chacune d'entre vous ! Nous espérons pouvoir compter sur votre disponibilité l'année prochaine. Joyeux Noël et bonne année à tous !

DÉPÔTS DES RÉSULTATS FINANCIERS COMPARATIFS 2016-2017-2018

En vertu de l'article 176.4 du Code Municipal, le conseil devait déposer 4 semaines avant la présentation du budget 2019, les résultats financiers comparatifs de la municipalité. Ce fût fait le 21 novembre dernier. Il nous fait plaisir de vous en faire part.

REVENUS				
	Nov-18	Budget 2018	2017	2016
Taxes	635 311.00 \$	630 242.00 \$	600 388.00 \$	643 468.00 \$
Tenant lieu de taxes	90 613.00 \$	161 145.00 \$	121 507.00 \$	127 730.00 \$
Transferts	758 267.00 \$	805 146.00 \$	787 526.00 \$	294 878.00 \$
Services rendus	108 985.00 \$	55 918.00 \$	177 480.00 \$	110 094.00 \$
Imposition de droits	20 730.00 \$	20 250.00 \$	20 694.00 \$	24 949.00 \$
Autres	0.00 \$	0.00 \$	39 377.00 \$	58 337.00 \$
Totaux	1 613 906.00 \$	1 672 701.00 \$	1 746 972.00 \$	1 259 456.00 \$
CHARGES				
	Nov-18	Budget 2018	2017	2016
Administration générale	417 933.00 \$	410 398.00 \$	368 273.00 \$	576 223.00 \$
Sécurité publique	67 007.00 \$	79 056.00 \$	33 317.00 \$	44 234.00 \$
Transport	200 115.00 \$	254 275.00 \$	321 631.00 \$	308 355.00 \$
Hygiène du milieu	143 738.00 \$	154 127.00 \$	368 857.00 \$	411 695.00 \$
Urbanisme et dév.	16 566.00 \$	33 454.00 \$	35 752.00 \$	50 076.00 \$
Loisirs et culture	18 988.00 \$	53 130.00 \$	99 264.00 \$	96 301.00 \$
Frais de financement	81 593.00 \$	139 295.00 \$	163 991.00 \$	185 336.00 \$
Totaux	945 940.00 \$	1 123 735.00 \$	1 391 085.00 \$	1 672 220.00 \$

CHRONIQUE DE L'EAU POTABLE

Par René Poulin

Nous avons la chance d'avoir une source d'eau potable de grande qualité. Malheureusement, nous ne sommes pas conscients qu'il s'agit là d'une **ressource épuisable** qui de plus, n'est pas gratuite. En effet les coûts pour pomper et traiter cette eau sont loin d'être négligeables. Merci d'y faire attention et de ne pas l'utiliser en pure perte. Récemment, nous avons localisé et corrigé une fuite qui provoquait une perte de 54 000 litres d'eau à chaque jour. Nous vous demandons d'être à l'affût pour repérer toute fuite : robinet qui fuit (goutte à goutte), toilette qui perd constamment un filet d'eau, bruit de fuite entendu près de l'entrée de l'aqueduc, etc. Une seule goutte par seconde représente une perte de plus de 4 litres par jour. À la fin de l'année, c'est 1 580 litres de perdus. À bon entendeur, salut !



LE BULLETIN DE BAIE-TRINITÉ

28, ROUTE 128, BAIE-TRINITÉ (QC) G0H 1A0

418 939-2231

MOT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous souhaitons de passer un beau temps des fêtes en famille et entre amis. Que la santé, le bonheur et la paix vous habitent tout au long de l'année 2019.

Votre conseil et l'équipe municipale : Nancy, Carole, Line, Serge, Magella, Jean-Guy, Frédérick, René, Steeve, Armand, Rénaldo, Serge et Ghyslain.

MOT DU MAIRE SUPPLÉANT ET INFORMATIONS MUNICIPALES

- **Rappel** : le dernier versement des taxes pour 2018 est le 15 décembre. Les retardataires qui n'ont pas d'entente seront envoyés en vente pour taxes en juin par la MRC. Des frais s'ajoutent aux comptes de taxes + intérêts et pénalités. Trente-neuf citoyens ne sont pas à jour pour leur compte de taxes de 2018.
- Les taxes foncières de novembre 2017 accusaient un retard de 180 188 \$. Il reste présentement 33 000 \$. Nous remercions les citoyens d'avoir redressé leur situation.
- Recevables « divers » de novembre 2017 = 110 739 \$; aujourd'hui, ces mêmes recevables sont à 24 674 \$.
- Pour les 16 dossiers de vente pour taxes, 4 ont été réglés. Le nouveau solde est maintenant de 63 471 \$ et les ventes auront lieu en janvier 2019.
- Vous recevrez bientôt le nouveau calendrier pour la collecte sélective. Attention aux changements d'horaire du centre de tri : Maintenant deux journées par mois en hiver et une par semaine pour la période estivale.
- Changement prévu aux séances de 20109, elles auront lieu le mercredi à l'avenir.

Les conseillers vont s'occuper plus spécifiquement de certains dossiers pour 2019 :

M^{me} Line Larouche : les loisirs

M^{me} Nancy Charpentier : la santé, le bien-être et le site Web

M^{me} Carole Jourdain : l'urbanisme et le site Web

M. Jean-Guy Carrier : la voirie et l'hygiène du milieu

M. Magella St-Louis : l'eau potable et la sécurité publique

M. Serge Lestage : l'administration, la sécurité publique (pompiers), la MRC et la RGMRM

- La municipalité a adhéré à l'Union des municipalités du Québec pour le regroupement collectif des achats et elle bénéficiera de plusieurs rabais et escomptes sur différents matériaux et services.
- Le conseil déposera le budget le 20 décembre 2019, lors d'une séance extraordinaire.
- Le déficit accumulé a été communiqué au MAMOT pour autorisation.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il me fait plaisir de me joindre à vous afin de faire aller les choses de l'avant. Le défi est très intéressant et je suis très motivé. Je suis une personne axée sur la communication; dans ce sens, je vous invite à venir me rencontrer au bureau municipal si vous avez des problématiques mais aussi si vous avez des PROJETS! Ma porte est toujours ouverte.

Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorie